

Denise FRANÇOIS-GEIGER

Université René-Descartes

L'ARGOT, UN PHENOMENE DE SYMBIOSE

On dit couramment qu'on "parle argot/l'argot/en argot" (notez qu'on écrit "en argot") : ce sont des formulations fallacieuses car l'argot n'est pas une langue mais un simple lexique. Une langue se caractérise, en effet, par son lexique mais aussi par sa phonologie, sa grammaire, ses procédés discursifs. Rien de tel pour l'argot qui utilise, notamment, la phonologie, la morphologie et la syntaxe de la langue commune, généralement sous sa forme populaire ou, tout au moins, banale, quotidienne. Ainsi quand on dit "je jaspine l'argomuche", tous les phonèmes appartiennent au système des francophones tout comme l'ordre sujet-verbe-objet de la phrase simple et seuls les monèmes lexicaux (*jaspiner, argomuche*) sont marqués comme argotiques.

L'argot est donc d'ordre lexical ou plutôt les argots car, par exemple, en France, coexistent de longue date l'argot des malfaiteurs - souvent seul évoqué - et les argots de diverses communautés fermées sur elles-mêmes, souvent ambulantes, comme ceux des moissonneurs, des ramoneurs, des rempailleurs, des gens du voyage, des artistes de cinéma, des chanteurs ou encore des lycéens et des étudiants. On peut légitimement se demander si tout groupe social ne secrète pas son argot qui contribue à le souder (et corrélativement, si l'argot n'est pas un phénomène universel quelle que soit la variété des moyens qu'il utilise).

Les argots, donc, sont des lexiques qui se greffent sur la langue commune (parfois même sur la variété la plus châtiée de cette langue, notamment en littérature où ils peuvent coexister avec des imparfaits du subjonctif).

La langue commune ayant elle-même son lexique, les argots sont censés "doubler" le lexique usuel. Mais cela est vite dit : on

ne traduit pas des termes argotiques sans les trahir. D'abord parce que l'argot est un art de vivre, profondément ancré dans le groupe social ou micro-groupe social dans lequel il se développe : qu'on songe, par exemple, aux argotiers de la Butte montmartroise ou à ceux des abattoirs de la Villette. Ancré dans un milieu déterminé, l'argot traduit perd ses racines. L'exemple des essais de décryptage des "Ballades" de Villon est éclairant à cet égard. En outre, de par ses fonctions propres, l'argot porte une charge linguistique qui ne relève pas de la pure et simple communication. On a beaucoup écrit sur la fonction cryptique de l'argot. Elle a certes existé et existe encore dans la pègre, dans les prisons ou, par exemple, de nos jours, dans le milieu des drogues dures. Mais un terme argotique est ou devient vite le secret de Polichinelle : les flics savent qu'ils sont des *koef* en verlan contemporain et les gardiens de prison n'ignorent pas le mot "maton". Il semble que - de plus en plus peut-être - l'argot mêle à la fonction cryptique une fonction ludique dont le rôle grégaire est incontestable (ceci apparaît bien dans l'argot des écoles où tend à s'instaurer un conflit de génération avec les parents et les profs). De plus, des recherches récentes menées au Centre d'Argotologie de l'U.F.R. de l'Université René-Descartes, Paris, créé en 1986, semblent montrer que l'argot exerce diverses fonctions qui vont de la simple familiarité ("boulot" employé par un professeur) au snobisme ("il est vraiment bleca" - verlan pour *câblé* - prononcé par une dame du meilleur monde), à l'atténuation ("tu es moche" est sans doute moins cruel que "tu es laide"), à la pudeur ("tu me bottes"), à l'ironie ("il est super, ce connard", à propos d'un ministre), en passant par des effets de choc stylistiques (cf. publicités).

Dans ces conditions, l'argot ne peut doubler purement et simplement le langage courant : "c'est chouette" ne se traduit pas par "c'est beau"/"c'est agréable"; "faire un bide" (argot du théâtre) par "subir un insuccès"; "surin" (instrument des malfrats fin de siècle) par "couteau", etc. C'est qu'aux dénnotations des mots s'ajoutent des connotations, des colorations nées de leurs conditions d'emploi qui confèrent aux termes argotiques des résonances particulières.

Bref, l'argot (les argots) utilise (nt) dans leur lexique les moyens de la langue commune sans être pour autant parasitaires, comme cela a été trop souvent répété. "Parasitaire" signifie, en effet : "qui vit aux dépens d'un autre, *ex. phylloxera*" (*Petit Robert*), ce qui signifie une exploitation à sens unique, alors que, comme nous allons le voir, l'argot est en relation d'échange avec la langue commune.

A la suite d'André G. Haudricourt (correspondance), nous proposons le terme de symbiose pour la relation entre la langue commune et l'argot¹.

Cette symbiose se traduit bien dans les faits depuis l'époque des Coquillards. L'argot, répétons-le, profite des ressources de la langue commune et ne joue guère de rôle en ce domaine. (Récemment, nous avons discuté au Centre d'Argotologie de constructions comme "il est trop", "il craint", "je veux!", où l'expansion disparaît et qui seraient des attaques - ponctuelles - contre la syntaxe traditionnelle. Notons que, de tout temps, des transferts grammaticaux se sont opérés - nominalisations, par exemple, dans "il est tarte" - mais si le processus est grammatical, le résultat est lexical: se crée un *tarte* adjectif, de telle sorte que ces phénomènes sont, pour le moins, à cheval entre lexique et grammaire). Sur le plan de la phonie, même constat : l'argot se permet des fantaisies phonétiques, souvent révélations des points-problèmes du système (*ex. statut du A* illustré par "Montmertre" chez Bruant), mais n'altère pas le système phonologique.

A charge de revanche, l'argot a toujours alimenté la langue commune : peu à peu, par osmose, des mots argotiques s'infiltrèrent dans la langue commune, ce qui n'est pas sans poser de sérieux problèmes aux lexicographes qui se battent avec les étiquettes *vulg.*, *pop.*, *fam.*, *arg.*, l'entrée en langue commune a) familière, b) soutenue étant difficile à dater.

1 Le *Petit Robert*, cuvée 1987, définit ainsi *symbiose* : "vivre ensemble", "association durable et réciproquement profitable entre deux organismes vivants", et l'oppose à *parasitaire*. Quant au *Petit Larousse*, cuvée 1989, il propose : "association de deux ou plusieurs organismes différents, qui leur permet de vivre avec des avantages pour chacun».

Et pourtant, l'infiltration de l'argot aboutit à ce que la langue commune phagocyte² le terme argotique qui n'est plus ressenti comme tel, sauf par les érudits. Tel est le cas, par exemple, de mots comme *cambricoleur, gueux, matois, voyou...*

A l'heure actuelle, en France, la situation est très complexe.

L'argot traditionnel, celui des malfrats qui a connu un fort regain à l'époque des "fortifs" (*fortifications*), fin XIX^e, début XX^e siècle, est en déclin, ce qui suscite de nombreuses déclarations nostalgiques. Il n'est pas mort pour autant, ne serait-ce que parce qu'il alimente l'argot commun, phénomène récent, qui résulte de l'introduction de termes argotiques banaux (*bosser, boulot, gosse, môme, proxo...*) dans la langue commune. Un processus délicat d'osmose qui fait s'arracher les cheveux aux argotologues.

Mais l'argot commun ou, si l'on veut, intégré à la langue est également alimenté par les parlars branchés des jeunes. Sur ce point, le Centre d'Argotologie s'est voulu résolument moderniste, c'est-à-dire a considéré ces parlars des jeunes - très différenciés selon les groupes : punks, minets, zulus - comme la relève de l'argot traditionnel dont nous constatons la relative désuétude. Les parlars branchés - nos recherches sur les adolescents le prouvent³ - s'infiltrent très rapidement, à travers les medias, dans le parler commun et sont, pour le moins, l'objet d'une connaissance passive des générations antérieures. Des termes comme *branché, décoincer, défoncé, craignos, galérer* ... sont plus ou moins entrés en langue sans pour autant que leur signification soit bien circonscrite même chez les utilisateurs (*ex.* "galérer"/"galère").

En tout cas, il nous semble que la symbiose entre langue commune et argot est plus forte que jamais, ce qui est sans doute en relation avec un certain abrasement des différences sociales, avec une moindre différenciation des usagers.

Sur le plan littéraire/stylistique, on pourrait également relever une croissance de cette symbiose entre argot(s) et langue commune, ceci notamment dans certains "polars" où l'argot impose

2 Définition du *Petit Robert* : "absorber et détruire".

3 Cf. Documents de travail du Centre d'Argotologie.

son infiltration dans le lexique banal, même si certains livres comprennent un glossaire (une aubaine pour les chercheurs).

Avant de conclure, deux remarques s'imposent.

L'une concerne les jargons - pariers de métiers - qui, parfois, usent des procédés argotiques (*ex.* : troncation de "perfusion" en "perf") -, jargons qui, eux aussi, alimentent la langue commune mais différemment des argots, phénomène qu'il convient que les chercheurs circonscrivent plus clairement.

N. B. Nous avons rejeté le terme de "parasitaire" pour les argots mais il existe des processus parasitaires de formation. Telle est la dérivation sans signification, si ce n'est d'indiquer qu'on parle argot dans "jaspiner argomuche" (*cf. supra*). L'argot fait grand usage de tels suffixes en *-oche, -uche, -ot, -ard...* ("Bastoché", "Ménilmuche", "parigot", "papelard"...) qui le caractérisent comme tel. De même, dans certains argots à clés (*ex.* : le ghos du Maroc), l'insertion de syllabes parasitaires est la règle du jeu. On distinguera donc soigneusement processus parasitaires et statut parasitaire de l'argot.

En guise de conclusion, nous dirons que l'argot ne vit pas aux crochets de la langue commune, qu'il est à sa façon une des composantes du parler d'une communauté. Le point important est qu'il participe fortement à la néologie et, par conséquent, doit être l'objet d'une axiologie (science des valeurs) lexicale dont Berke Vardar souhaitait la naissance au Colloque de la SILF, à Paris, en 1989.

D. FRANÇOIS-GEIGER
